

Sainte-Thérèse, le 15 septembre 2020

Objet : Demande d'accès aux documents concernant les travaux sur le ruisseau Dominique
Juteau à Lorraine

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 26 août dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 5 février 2020, 7 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (8)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'intervention : 2020-02-05	Heure de début : 13 h 56	Heure de fin : 15 h 02
Intervention effectuée par : Steeve Lachance		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande SO

N° de demande : 200714395	Type de demande : Avis
Objet de la demande : Travaux réalisés lors de situations d'urgence - Travaux en littoral et bande riveraine du ruisseau Dominique-Juteau	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301442409	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7430-15-01-73025-02	N° de document : 401896768
But de l'intervention : Vérifier la conformité des travaux réalisés en conformité à l'approbation des travaux d'urgence (art.31.0.12) en rive et littoral du ruisseau Dominique-Juras.	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Rive du ruisseau Dominique-Juteau
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2143369 Type de lieu : berge, rive
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 1951253, 1955859, 2322979, 2323029, 2323040, 2323041, 2323161, 2323423, 2323425, 2323448, 2323450, 2323481, 2324840, 2899855 et 5537132
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,675833333300:-73,795277777800

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Ville de Lorraine	Propriétaire	33, boulevard De Gaulle Lorraine (Québec) J6Z 3W9	13427802	X2143369

4 Condition météo SO

Description : Soleil; -9°C	<input type="checkbox"/> Précisions
----------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-François Grimard	Surintendant des travaux, Desormeaux Excavation	---

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Jean-François Grimard			

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 11	Nombre de photos intégrées au rapport : 9
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Steeve Lachance avec un téléphone intelligent de type Samsung Galaxy J3. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-15\lacst05\7430-15-01-73025-02\2020-02-05\	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Croquis	1	Croquis des lieux – 2020-02-05 (1 page)
2	Annexe	2	Planche contacte (1 page)

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin etrex Legend HCx	La précision de l'appareil variait entre ±6 mètres et ±7 mètres.

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Une autorisation d'urgence a été délivrée concernant des travaux d'enrochement dans le littoral et les rives du ruisseau Dominique-Juteau et certains tributaires afin de stabiliser un secteur présentant des risques de grands glissements de terrain pouvant affecter 169 résidences.

13 Description de l'intervention

Dans la roulotte de chantier, le surintendant me montre les attestations de conversion des machineries à de l'huile hydraulique biodégradable (photos 1 et 2).

Il m'explique qu'il y a une trousse de récupération en cas de déversement d'hydrocarbure à chacun des 3 secteurs, donc où il y a de la machinerie et je confirme la présence d'une de ses trousse au point GPS 433 (photo 3).

Il m'explique qu'ils ont aménagé un canal de dérivation en bordure de l'enrochement qui n'est pas à son niveau final, à même l'aire des travaux, et que le canal sera comblé lorsque l'aménagement final sera fait de l'aval vers l'amont (photos 4 et 5).

Il mentionne que les portions à renaturaliser le seront après le printemps puisque ce n'est pas possible l'hiver, mais qu'il a mis un géotextile afin d'empêcher l'érosion.

Il m'explique qu'une barrière à sédiments a été installée en aval des travaux, soit en amont d'un petit pont, mais qu'il y a eu un malentendu avec l'arpenteur au moment de la délimitation de la zone des travaux et ainsi la barrière se retrouvait à l'intérieure de la zone des travaux. Il me mentionne qu'un employé est parti chercher les matériaux nécessaires pour installer une nouvelle barrière à sédiments à la limite des travaux. Toutefois, un malentendu est survenu avec l'opérateur de la pelle hydraulique qui a retiré la barrière à sédiments et le pont avant que la seconde barrière soit installée. Les débris sont temporairement entreposés dans le sentier de part et d'autre du cours d'eau (photos 6). Malgré l'absence temporaire de mesures de mitigation, aucun sédiment n'est visible dans l'eau (photo 7).

À mon départ, les matériaux pour aménager la nouvelle barrière à sédiments étaient acheminés dans le secteur (photo 8).

La machinerie est stationnée et ravitaillée dans le chemin d'accès près du boulevard du Val-D'Ajol au point GPS 434 qui est à plus de 100 mètres du cours d'eau (photo 9) donc à plus de 15 mètres de la LHE.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

15 Conclusion

Les éléments vérifiés sont conformes à l'autorisation délivrée. Aucun manquement constaté.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention et de prévoir une intervention à l'été, après la revégétalisation.

Rédigé par : Steeve Lachance Fonction : inspecteur

Signature :  Date de signature : 2020-02-18

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Nathalie Tardif

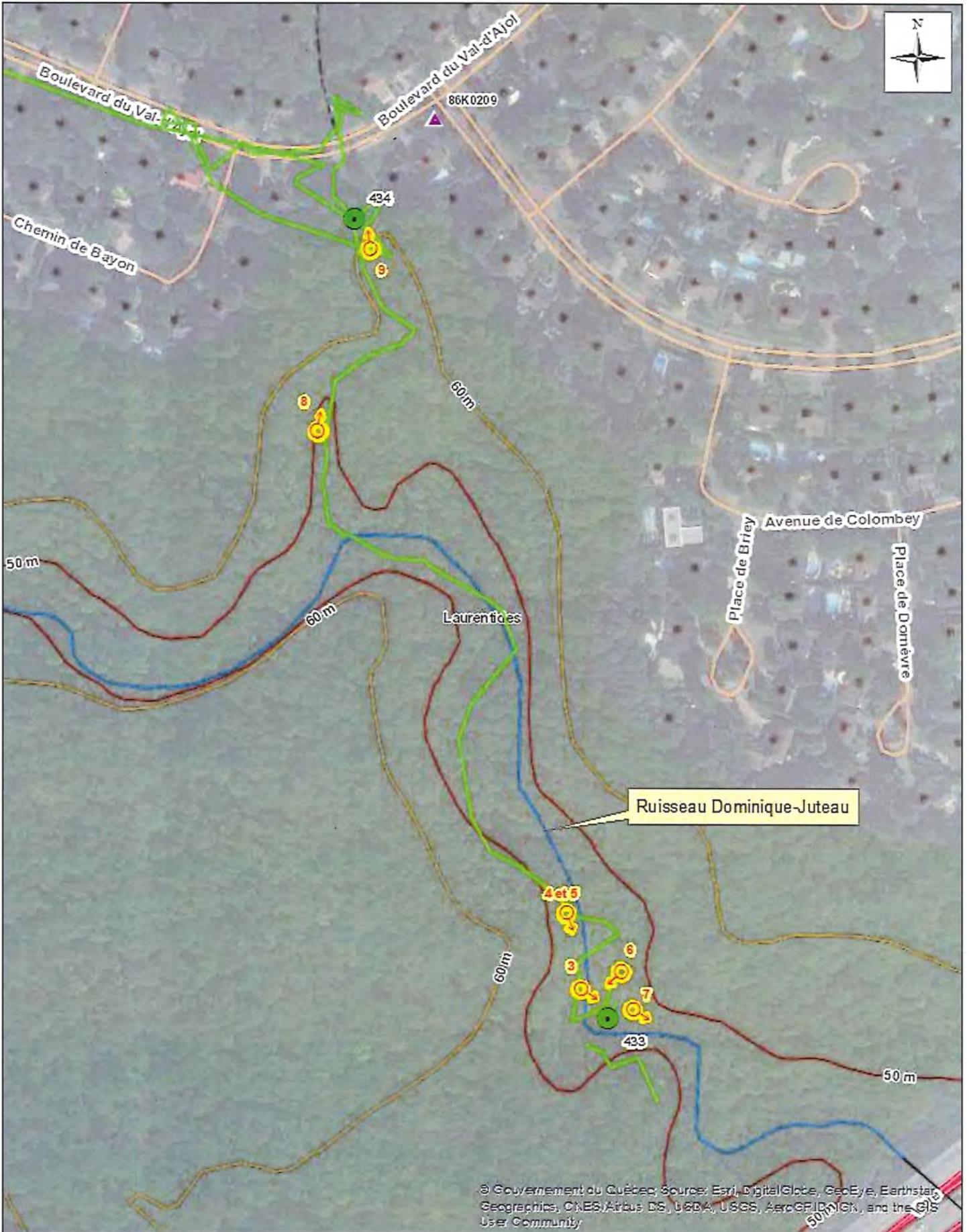
Fonction : Chef d'équipe par intérim

Signature :

Date :

Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.

Croquis 1 : Croquis des lieux - 2020-02-05



LÉGENDE :

-  Point géoréférencé
-  no de la photo et angle de prise de vue
-  Tracé géoréférencé

Échelle :  Mètres
0 15 30 60 90 120 150

Source des données :

Données vectorielles (carte topographique, limites administratives, etc.) : © Gouvernement du Québec
Orthophotographies : © Gouvernement du Québec
ou © Communauté métropolitaine de Montréal

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2020.

Réalisé par : Steve Lachance

Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques

Québec 



20200205_144904 (640x480).jpg

Photo 4 : Vue du canal de dérivation aménagé dans l'emprise des travaux.



20200205_144857 (640x480).jpg

Photo 5 : Vue du ruisseau Dominique-Juteau dans le canal de dérivation. On peut voir les pierres dans le fond du canal démontrant l'absence de sédiment dans l'eau.



20200205_144817 (640x480).jpg

Photo 6 : Vue des débris du pont et de la barrière à sédiments temporairement entreposés dans le sentier.



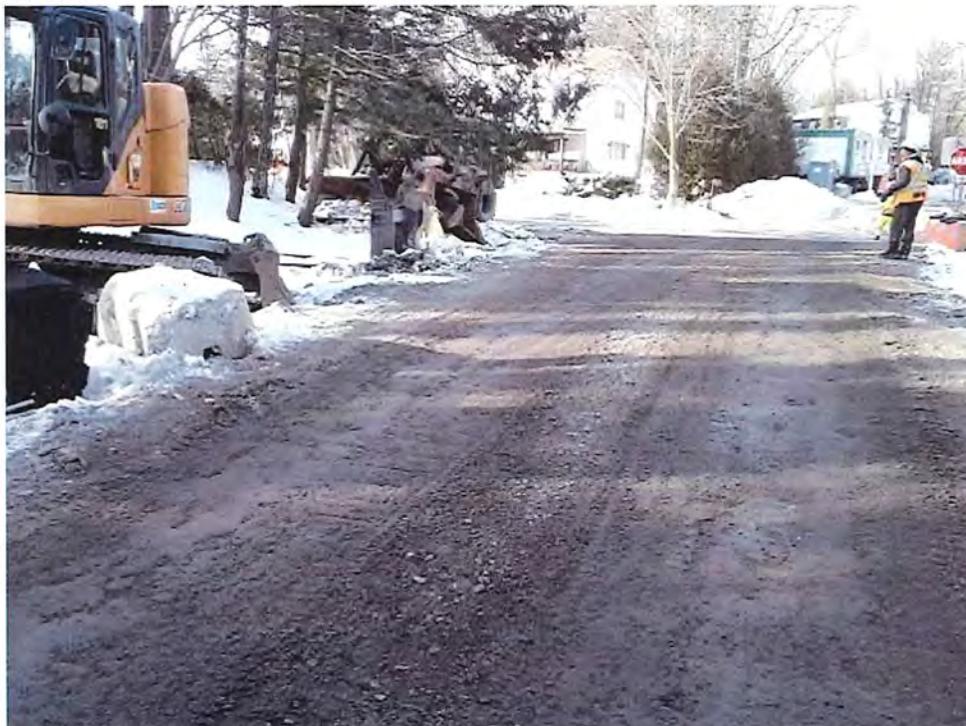
20200205_144734 (640x480).jpg

Photo 7 : Vue du ruisseau Dominique-Juteau en aval des travaux et dans un secteur à stabiliser. Aucun sédiment n'est visible dans l'eau.



20200205_145413 (640x480).jpg

Photo 8 : Vue des matériaux acheminés pour l'installation de la barrière à sédiments.



20200205_145745 (640x480).jpg

Photo 9 : Vue du lieu de ravitaillement et de stationnement de la machinerie au point GPS 434, près du boulevard Val-d'Ajol.